

Sanctionner la malpropreté urbaine

L'Unité du Cadre de Vie (UCV) souffle sa première bougie. L'Unité quoi ? C'est en 2007, que cette nouvelle brigade a été créée au sein de la Mairie de Lyon, pour veiller à la propreté de l'espace public. Pleinement opérationnelle depuis juin 2007, elle traque les gestes d'incivilité. Lyon Chez Moi a rencontré cette équipe, pour faire le point après un an d'activité.



Composée de vingt personnes dont cinq agents féminins, cette unité a pour objectif de veiller au respect de la propreté des lieux publics.

Parmi ses missions :

- la surveillance des sites canins
- le contrôle de la propreté des chantiers
- la lutte contre l'affichage sauvage
- le suivi des opérations de nettoyage des tags et autres graffitis
- le relevé d'infractions relatives au Règlement Sanitaire Départemental

« Si l'UCV a vocation à sanctionner la malpropreté urbaine, les agents sont aussi de véritables conseillers en matière de cadre de vie », précise Xavier Dando, son responsable. Ainsi, ils ont pour mission d'informer, de rappeler la réglementation, de sensibiliser et de prévenir chaque fois que cela est nécessaire. Puis, ils « renseignent les usagers sur les dispositifs mis en place par la municipalité et le Grand Lyon permettant à tous, de respecter son cadre de vie », poursuit Xavier Dando. Parmi ces dispositifs, les déchetteries, le tri sélectif, les sites canins ou encore les sachets pour ramasser les excréments des chiens (distribution gratuite dans les mairies d'arrondissements). Si l'Unité intervient la plupart du temps de manière indépendante, elle peut également mener des opérations communes avec la police municipale ou les services de nettoyage du Grand Lyon. Ceci notamment « sur les secteurs les plus dégradés », explique Xavier Dando.

Quels sont les arrondissements les plus crades ?

« Il n'y a pas de mauvais élèves », préfère répondre Xavier Dando. Pas si sûr. D'après nos renseignements, le palmarès de saleté

suit scrupuleusement l'ordre numérique, donc d'abord le 1er, après le 2ème et ainsi de suite. Avec une seule inversion : c'est le 8ème qui ferme le ban juste après le 9ème.

Comment cette nouvelle équipe est perçue par les Lyonnais ?

« Nous avons fréquemment des appréciations favorables de la part des citoyens », se réjouit le responsable. « Ils trouvent la ville plus propre, moins polluée par les tags, les dépôts sauvages ou autres déjections canines ». Et Xavier Dando de préciser, « on voit davantage de propriétaires de chiens munis de sachets. Quant aux afficheurs, ils sont de plus en plus nombreux à ne pas utiliser la colle pour fixer leurs affiches, évitant ainsi de dégrader le mobilier urbain. » Si tout affichage sauvage reste interdit, l'UCV traque davantage pour l'instant « les affiches collées, par rapport à celles apposées au moyen de scotch, agrafes, ficelles... qui sont, de plus, souvent enlevées par les afficheurs après l'événement et laissent le mobilier intact » ajoute Xavier Dando.

Sandrine Pettiti

Les contraventions :

Les contraventions dressées par les agents de l'UCV sont de troisième classe. Elles coûtent au minimum 122 euros, mais ce montant peut atteindre 450 euros si l'histoire finit devant le tribunal.

Les horaires de fonctionnement

En semaine :

Première équipe de 7h à 12h et de 13h à 15h30

Deuxième équipe de 14h30 à 19h00 et de 20h à 23h

Le lundi et le samedi :

10h à 12h et 13h à 18h30

L'Unité du Cadre de Vie c'est :

- un véhicule de service
- 2 véhicules techniques
- un parc de 19 radios portables en lien avec le PC radio de la police municipale.

Composition de l'effectif :

- un Chef de service
- deux Chefs de brigade
- Deux équipes de 8 agents,
- Un gestionnaire administratif.

vélos à assistance électrique...
Laissez vous surprendre par le plaisir !



Quoi de mieux qu'une petite sortie en famille ou entre amis qui débute à deux pas de chez soit. Nous vous attendons pour une balade autour de Fourvière la précieuse, de Croix-Rousse l'ouvrière, du patrimoine Tony Garnier le visionnaire...

Venez découvrir cette sensations magique au pédalage qu'offre les vélos électrique Flyer. Conçus et assemblés aux pieds des Alpes Suisse, ces vélos sont exceptionnels par leur performance, leur robustesse et leur design, Flyer une expérience à vivre...



ZoneCyclable

La référence du vélo électrique
vente ; location ; visites guidées

3 rue du Vieil Renversé - 69005 Lyon
(proximité metro vieux Lyon et parking st Georges)

Tél : 09 50 58 50 44

Email : contact@zonecyclable.com

ouvert du lundi au dimanche*

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

*du 15 avril au 30 novembre

TRANSABAT
AGENCE IMMOBILIERE
LOCATION & VENTE

www.transabat.com



Référence
PETIT FUTE
IMMO

TRANSABAT vous invite à découvrir ses services et sa qualité d'accueil, au 224 rue Paul Bert, Place Ste Anne Lyon 3°, à 2 pas de la Part-Dieu.

6 jours sur 7, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, et de 13h30 à 18h30, et le samedi de 10 à 15h non-stop.

GRANDE DIVERSITE D'OFFRES, DE TOUS GENRES ET SUR TOUS SECTEURS.

TOUTES NOS ANNONCES SUR
WWW.TRANSABAT.COM

A VENDRE

T2, 50m² - GARAGE - LYON 3° - 145.000 €
T3, 60m², A RENOVER, LYON 7° - 140.000 €
T4, 65m² + GARAGE - ST GENIS - 185.000 €
MAISON, 110 m² - FRONTENAS - 283.000 €

A LOUER - LIBRE DE SUITE

NOMBREUX STUDIOS - Meublés ou Vides
STUDIO, 28m² + MEZZANINE - LYON 3° - 431 €
T1, 27m² + MEZZANINE & PKG - LYON 3° - 460 €



LOCATIONS

04.72.12.17.85

VENTES

04.72.12.17.68

E-MAIL

transabat@free.fr